

Note sur le Compte Administratif 2014

LA RÉGION DÉPENSE,
L'INVESTISSEMENT EST EN BERNE,
CONTRAIREMENT À LA DETTE...

Roger KAROUTCHI
*Président de la Commission des Finances,
de la contractualisation et de l'administration générale*

LA RÉGION DÉPENSE MAIS L'INVESTISSEMENT EST EN BERNE...

Les recettes réelles	
en Millions d'euros	Exécution 2014
Les recettes permanentes	4 005,04
La fiscalité directe	637,66
Les autres recettes fiscales (dont TICPE, taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques)	1 954,60
Les dotations	981,18
Les autres recettes	431,59
L'emprunt	729
Total des recettes de l'exercice	4 734,04

Depuis plus de 15 ans, l'autonomie financière de la Région (de l'ensemble des Régions...) est un leurre. Dans la pratique, la fixation de taux sur une partie de la fiscalité directe, ou à la marge, sur les taxes sur les produits énergétiques restent les seuls éléments. L'essentiel des prélèvements fiscaux est dans la main de l'État qui reverse à la collectivité.

La capacité de la Région est donc faible sur la recette qui subit (et subira jusqu'en 2017) la baisse des dotations d'État et la stagnation de la ressource fiscale liée à la faiblesse de la croissance économique.

Les dépenses réelles	
en crédits de paiement	Exécution 2014
Fonctionnement	2 703,99
Fonctionnement hors dette	2 566,21
...dont fonctionnement sectoriel	2 384,32
...dont fonctionnement de l'institution régionale	181,90
Charge de la dette et autres mouvements financiers	137,78
Investissement	2 030,62
Équipement hors dette	1 637,89
...dont équipement sectoriel	1 623,86
...dont équipement de l'institution régionale	14,04
Charge de la dette et autres mouvements financiers	392,73
Total des dépenses de l'exercice	4 734,61

Les dépenses sectorielles		
	Compte administratif 2004	Compte administratif 2014
Crédits de paiement (toutes sections confondues, hors chapitres financiers)	2 549,62 M€	4 204,10 M€
Transports et mobilités	740,30 M€ 29%	1 381,04 M€ 32,9%
Lycées (y compris ADL)	644,99 M€ 25,3%	920,52 M€ 21,9%
Administration régionale (hors ADL)	131,53 M€ 5,2%	195,93 M€ 4,7%
Coopération interrégionale et internationale	5,97 M€ 0,2%	6,02 M€ 0,1%
Économie, emploi et formation	629,44 M€ 24,7%	1 081,57 M€ 25,7%
Égalité sociale et territoriale	218,33 M€ 8,6%	334,07 M€ 7,9%
Environnement et cadre de vie	179,07 M€ 7%	284,72 M€ 6,8%

L'explosion des dépenses de fonctionnement s'explique, certes par les transferts de compétences depuis 10 ans (STIF, personnels TOS des lycées, formations sanitaires et sociales, formation professionnelle...), mais aussi par la volonté, que je dénonce depuis 10 ans, de l'Exécutif Régional d'intervenir dans des domaines où sa compétence est très seconde (Santé, Logement, International...). Bien des opérations concernées ont sans doute du sens, mais la Région n'a pas les moyens de sortir vraiment de ses compétences phares (Transports, Lycées et Apprentissage, Vie Économique, Cadre de vie).

Le résultat est sans appel : **du saupoudrage sans véritablement d'effets positifs sur la vie des franciliens et une dette qui explose**, les dépenses de fonctionnement ne permettant pas de dégager suffisamment de moyens pour investir.

Répartition des dépenses réelles				
	2004		2014	
	en M€	en %	en M€	en %
Dépenses réelles de fonctionnement	1 154	41	2 704	57
Dépenses réelles d'investissement	1 647	59	2 030,6	43

La chute de l'investissement est catastrophique alors que les engagements financiers attendus pour le Grand Paris Express ou pour la rénovation du réseau existant sont considérables...

Les prélèvements supplémentaires sur les ménages et les entreprises pour financer cet ensemble atteignent leurs limites. **Où la Région va-t-elle trouver les moyens de faire face aux attentes « transports et lycées » sinon en lançant encore de grands emprunts, alors que nous n'avons pas, comme je le demande depuis des années, lancé un grand plan de réduction des dépenses n'ayant pas d'impact positif sur l'activité de la Région ou la vie des franciliens ?**

POUR COUVRIR LES DÉPENSES, LA COURSE À LA DETTE !

Emprunt réalisé au titre de l'exercice budgétaire			
2004	2008	2010	2014
388,2 M€	539,5 M€	624,5 M€	729 M€

L'emprunt explose de manière continue depuis 10 ans. Il a augmenté de 90% en 10 ans.

Encours de la dette régionale			
2004	2008	2010	2014
1 977 M€	2 765 M€	3 507 M€	5 093 M€

La dette de la Région s'est accrue de 260% en 10 ans !! Malgré les engagements de l'Exécutif de maîtriser l'emprunt, et donc la dette, celle-ci augmente de façon exponentielle !

Charges d'intérêt nettes sur la dette régionale	
2004	2014
41 M€	105 M€

Les charges d'intérêt nettes sur la dette régionale augmentent de 255% en 10 ans, malgré la baisse des taux qui n'a rien d'éternel ! Et ce, malgré les renégociations par les services financiers favorisées par le maintien de taux d'intérêts très bas depuis 5 ans.

Part du service de la dette dans les recettes permanentes		
	2004	2014
Part du service de la dette dans les recettes permanentes	10,1 %	13 %

Capacité de désendettement (en années)				
	2004	2008	2010	2014
Ile-de-France	2,0	2,9	4,3	7,1
Alsace	2,2	4,6	6,6	5,2
Métropole hors IDF	2,1	2,4	2,9	3,6

En 2004, l'Île-de-France est exactement dans la moyenne métropolitaine. **En 2014, notre Région mettrait deux fois plus de temps que la moyenne métropolitaine pour se désendetter !** Ces chiffres sont révélateurs ! **Non, toutes les régions n'ont pas fait exploser leurs dettes ! De 2004 à 2014, l'ensemble des régions de métropole voit la durée nécessaire pour se désendetter augmenter de 70%, pour la Région Île-de-France cette augmentation est de...250% !**

Capacités de financement				
	2004	2008	2010	2014
Taux d'épargne brute	45,4 %	28,6 %	24,1 %	21,0 %
Taux d'épargne nette	37,6 %	23,0 %	16,9 %	10,3 %
Taux d'autofinancement	74,8 %	67,7 %	61,6 %	55,6 %

En 10 ans, notre taux d'épargne nette a été divisé par 3,5. L'autofinancement a diminué de plus de 25% ! La Région a de moins en moins de capacités internes pour agir. Elle ne pourra le faire qu'en retrouvant des marges de manoeuvre par une réduction de la dépense et par le recentrage sur ces réels domaines de compétence.

QUELQUES PISTES...

Dans la pratique, je recommande, à nouveau et comme les années précédentes, de ne pas appeler et utiliser l'ensemble de l'enveloppe d'emprunt de 2015.

Naturellement, pour permettre à la Région de tenir ses engagements, il faudra bien :

- **Réduire son périmètre d'intervention.** La loi NOTRE d'aménagement du Territoire, en débat au Parlement, supprime officiellement la clause de compétence générale des Régions, ce qui est une bonne chose. Mais elle prévoit tellement de dérogations, qu'en pratique le saupoudrage pourra se poursuivre. En se retirant des secteurs où elle n'a pas de prise directe et n'agit que comme un guichet de versements complémentaires, en remettant à plat une politique de subventions aux associations totalement déraisonnable, la Région économiserait plusieurs centaines de millions d'euros. Ces sommes seront absolument nécessaires pour les Transports publics, la formation (lycées, CFA...) et l'Économie (soutien aux entreprises, à l'emploi...).
- **La Région devrait, à mon sens, également favoriser la rationalisation RATP / SNCF Ile-de-France / RFF et préparer l'ouverture à la concurrence.** Les usagers voient se dégrader les conditions de déplacements alors que les collectivités versent des sommes de plus en plus considérables... Il faut donc remettre à plat les conventions et engagements de la RATP et de la SNCF pour améliorer le confort, la régularité et la sécurité des déplacements.
- **Le retard pris sur la rénovation des lycées, le manque de lycées internationaux n'est pas acceptable.** Là encore, en liaison avec les Rectorats, il faut remettre à plat les Plans régionaux dans le domaine scolaire.
- **Quand à l'Économie, c'est le secteur roi de la dispersion et de l'illisibilité budgétaire régionale.** Les plans sectoriels ou généraux se succèdent ou plutôt s'empilent sans véritable effet sur l'activité. Nous sommes encore loin du guichet unique ou de l'interlocuteur unique des entreprises qui veulent s'installer ou se développer en Ile-de-France. En fait l'attractivité de notre territoire devrait être renforcée par une véritable politique de soutien aux entreprises, de soutien au reclassement, de soutien à la formation professionnelle.